

Droit et juridique

Les aspects juridiques de la protection de l'enfance et de la prévention de la maltraitance

2 jours (14h00) | ★★★★★ 4,6/5 | MEDSOC-JUR | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel ⁽¹⁾

Formations Secteurs d'activité › Santé, médico-social › Droit et juridique



À l'issue de ce stage vous serez capable de :

- Assimiler le contenu des régimes de protection
- Identifier les différentes parties prenantes
- Cerner le rôle, les prérogatives et les responsabilités de l'ensemble des acteurs
- Organiser les missions d'un service de protection de l'enfance
- Définir la place faite aux parents
- Construire des écrits pertinents.

Niveau requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Public concerné

Professionnels du secteur médical, sanitaire et social, des services d'action sociale, des collectivités publiques (aide sociale aux personnes âgées et personnes handicapées, aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile...) et élus communaux, intercommunaux, départementaux.

(1) Modalité et moyens pédagogique :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel * (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes ** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. ** Ratio variable selon le cours suivi.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation de la formation

Définir et comprendre la protection de l'enfance

- Protection de l'enfance après les lois de 2007 et 2016 et le recentrage sur l'enfant
- Du mineur isolé au mineur non accompagné
- L'enfant en danger au sens de l'article 375 du Code civil
- La loi de 2016 : articuler protection sociale et protection judiciaire de l'enfance
- Le rôle de "chef de file" des départements et la centralisation du recueil des informations préoccupantes
- Le rôle réaffirmé des services de PMI autour de la prévention
- La création d'un médecin référent "protection de l'enfance" dans chaque département
- Permettre le signalement et aménager le secret professionnel

Les régimes de protection organisant la protection de l'enfance

- L'administration légale liée à l'autorité parentale
- Administration légale pure et simple
- Administration légale sous contrôle judiciaire

L'administration légale : première protection de l'enfance

- La tutelle
- La tutelle d'Etat ou la tutelle confiée à l'ASE
- La tutelle complète
- La tutelle aux biens
- Identifier les acteurs de la protection de l'enfance
- Les parents
- La personne du tuteur
- Le conseil de famille
- Le juge des tutelles
- Le subrogé tuteur
- L'administrateur ad hoc

L'évaluation de la situation de l'enfant

- L'évaluation de l'enfance en danger par une équipe pluridisciplinaire
- Rôles et fonctions de la commission pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle chargée d'examiner la situation des enfants en cas de statut juridique inadapté pour l'enfant ou en cas de risque de délaissement parental
- L'importance de constituer des preuves écrites

L'accompagnement et la prise en charge des enfants

- Quels modes d'accompagnement et de prise en charge ?
- L'aide à la gestion du budget familial
- Définition du "projet pour l'enfant"
- La place des familles dans les relations avec le service d'ASE, le juge et les lieux d'accueil
- Qu'est-ce que l'accomplissement des actes usuels ?
- L'administrateur ad hoc
- Permettre le retour et le suivi de l'enfant dans sa famille : accompagnement
- Vers l'autonomie de l'enfant

- Les allocations de rentrée scolaire

Organisation institutionnelle de la protection de l'enfance

- Conseil national et observatoire national de la protection de l'enfance
- Les observatoires départementaux de la protection de l'enfance

Responsabilités et réparations

- La responsabilité pénale
- Les responsabilités d'indemnisation : pour faute et sans faute

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Cas pratiques et études de situations juridiques*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz) permettant de valider les compétences acquises
- Bilan oral et évaluation à chaud

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)